

Obtention facilitée de la carte vitale pour les étudiants polynésiens



Il y a encore peu, les étudiants polynésiens en butte à des difficultés pour obtenir une couverture sociale ne savaient pas vers qui se tourner. Désormais, il leur suffira de s'adresser à la Délégation de la Polynésie française à Paris qui transmettra leurs dossiers à la SMEREP, la LMDE ou l'Assurance Maladie, où elle est désormais clairement identifiée et compte des référents.

Un mois après avoir rencontré Annie Courtarel, directrice Générale de la Société Mutualiste des Etudiants de la Région Parisienne (SMEREP), la Déléguée de la Polynésie française à Paris, Caroline Tang, a reçu, jeudi, Géraldine Dalbepierre, représentante de La Mutuelle Des Etudiants (LMDE), et Frédéric Napias, de l'Assurance Maladie.

Lors de chacun de ces échanges la Déléguée de la Polynésie française a rappelé son souhait de voir aplanies les difficultés rencontrées par les étudiants polynésiens qui ne parviennent pas facilement à bénéficier d'une couverture sociale.

Au terme de la réunion, Frédéric Napias s'est engagé à régler ces cas difficiles. Désormais, la Délégation de la Polynésie française lui présentera les dossiers urgents qui seront traités rapidement. Le temps qui voyait certains jeunes Polynésiens mettre parfois cinq ans pour être

couvert sera bientôt révolu. Il en ira de même pour la SMEREP et la LMDE.

Un appel lancé aux étudiants

Dans un second temps, des partenariats vont être noués avec la LMDE et l'Assurance Maladie pour que des listes d'étudiants leur soient adressées afin que leurs dossiers soient gérés en priorité dans une démarche dite « attentionnée ».

Il est donc vivement conseillé aux étudiants dont le problème demeure sans solution de se signaler auprès de la Délégation de la Polynésie française (secdel@delegation.gov.pf ou 01 55 42 66 00) qui fera donc le lien avec les mutuelles concernées et l'Assurance Maladie. L'appel est désormais lancé.

Dans le même ordre d'idée, Caroline Tang doit recevoir, ce vendredi, Nicolas Mazières, directeur de cabinet de Jean-Marc *Mormeck*, délégué interministériel pour l'Egalité des chances et ce avec pour objectif de faire en sorte que tout étudiant polynésien bénéficie, dès son arrivé en métropole, d'un numéro INSEE, ce qui facilitera grandement l'obtention de sa carte vitale.

Communiqué du gouvernement